

**COMMUNE DE MORLAAS**  
**TARIFS DES LOCATIONS DES DIFFÉRENTES SALLES**

**TARIFS LOCATIONS DE SALLES AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES PERSONNES MORALES 2020**

LIEU	NOM DE LA SALLE	PERIODE	TARIFS MORLANAIS		TARIFS EXTERIEURS		DESCRIPTION ET COMMENTAIRES
			1/2 journée	journée	1/2 journée	journée	
MAIRIE	Salle de réception	01/05 au 31/10	75,00 €	150,00 €	150,00 €	300,00 €	Réunions 150 personnes. Repas, soirée diverses
		01/11 au 30/04	100,00 €	200,00 €	175,00 €	350,00 €	150/200 pers. pas après 22 h
	Salle de conférences	01/05 au 31/10	50,00 €	100,00 €	100,00 €	200,00 €	Salle pour réunions 100 personnes
		01/11 au 30/04	75,00 €	150,00 €	125,00 €	250,00 €	repas, soirée diverses pas après 22 h
PASSAGE STE FOY	Salle multi-activités	01/05 au 31/10	35,00 €	70,00 €	75,00 €	150,00 €	Scène de 48 m2
		01/11 au 30/04	65,00 €	130,00 €	100,00 €	200,00 €	
		01/05 au 31/10	150,00 €	300,00 €	300,00 €	600,00 €	Salle de réunion pour 250 à 300 pers.
ENSEMBLE SOCIAL DES FORS	Salle informatique	toute période	17,00 €	34,00 €	350,00 €	700,00 €	Salle re réception pour 300 pers.
		Bureau Rdc	toute période	8,00 €	16,00 €	20,00 €	40,00 €
PLACE DE LA HOURQUIE	Salle des Associations	01/01 au 31/12	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	Uniquement pour les ASSOC DE MORLAAS
		01/05 au 31/10		350,00 €	700,00 €	700,00 €	Salle de spectacle divers, capacité repas
		01/11 au 30/04		450,00 €	850,00 €	700 /800 pers.	
		01/05 au 31/10	25,00 €	50,00 €	50,00 €	100,00 €	Salle de réunion 25 à 35 personnes.
		01/11 au 30/04	38,00 €	75,00 €	65,00 €	130,00 €	Disponible du lundi au vendredi 17 heures
MATERIEL	Salle MAISON PRAT	01/05 au 31/10	25,00 €	50,00 €	50,00 €	100,00 €	Salle de réunion 25 à 35 personnes.
		01/11 au 30/04	38,00 €	75,00 €	65,00 €	130,00 €	Disponible du lundi au vendredi 17 heures
		01/11 au 30/04	38,00 €	75,00 €	65,00 €	130,00 €	Disponible du lundi au vendredi 17 heures
MATERIEL	Tables pour 4 pers	l'unité	/jour ou weekend	1,50 €			
		Tables pour 8 pers	l'unité	/jour ou weekend	3,00 €		
		Chaises	l'unité	/jour ou weekend	0,30 €		

**REGLES DE MISE A DISPOSITION**

Le bruit devra avoir cessé à 22h. Pour les associations morlanaises, la mise à disposition des salles est gratuite.

La location de 1/2 journée s'entend pour une occupation de 4h maximum, mise en place, rangement et ménage compris.

La mise en place, le ménage et le rangement sont à la charge de l'utilisateur. Les salles doivent être rendues propres, matériel rangé et déchets évacués,

Les salles sont louées sur présentation d'une assurance responsabilité civile et après versement d'une caution de 250€. Les salles sont mises à disposition avec le matériel présent.

16 DEC. 2019

